

Groupe de travail Gouvernance et service d'appui juridique

Compte-rendu de la réunion du 02/09/2022

Version du 06/09/2022



1 VERSIONS

VERSION	DATE	OBSERVATION
01	06/06/2022	Version initiale rédigée par Bruno IRATCHET
	07/09/2022	Relecture François Mathonnet
	07/09/2022	Relecture Marie Christine Schott

2 MODALITES D'ORGANISATION

Date : 02/09/2022

Horaires : 10h30 à 12h00

Ordre du jour :

- Tour de table (10 mn)
- Rappel du contexte
- Calage des objectifs du groupe de travail
- Examen du projet de cahier des charges
- Calendrier et échéances

3 PARTICIPANTS

PRENOM / NOM	ORGANISME	COLLEGE
Patrick VIARD	DDT 54	DDT
Joëlle SAUTER	Chambre régionale d'agriculture	
Julia XXX	SCOT du Pays Thur-Doller	SCOT / PETR
Gérard BLIN	IGN	IGN
Alexis BRIAT	DDT88	
Pauline FORESTIER	CEA	Département
Julien GUERARD	SGARE	Etat - pilote
Laurent WEIBEL	SGARE	Etat - pilote
Tristan BOUSICO	Région GE	
François MATHONNET	DREAL GE	Etat - pilote
Marie-Christine SCHOTT	Région GE	Région - pilote
Bruno IRATCHET	REALIA (AMO)	Accompagnement animation

Inscrits mais absents :

Anaïs THIRIOT (CD Meuse), Fadila BOURESAS (DDT88), Manon ZEYER-LINDEN, Mathieu DANIEL (Montigny-Lès-Metz), Stéphanie FUCHS

4 COMPTE RENDU

Le support est partagé avec les participants : DGE_GT-Gouv_20220902_support_v01.PPTX

Après une introduction de la réunion par MC SCHOTT, un tour de table permet à chacun de se présenter (10mn) et d'exposer ses attentes :

- Prise de connaissance des objectifs du GT,
- Modalités d'ouverture de la gouvernance vers les chambres consulaires,
- Questionnement relatif aux usages (et limites) des données agricoles et des bases de données du sol.

4.1 Rappel du contexte

Diapo 4 :

- DataGrandEst officiellement lancé en 2022
- Un élargissement à toute donnée
- Une ouverture aux acteurs privés
- axes stratégiques : PILOTER, PARTAGER, PRODUIRE, VALORISER
- ⇒ Un GT avec 2 objectifs distincts mais complémentaires :
 - Faire évoluer la gouvernance de DataGrandEst,
 - Mettre en place un service d'appui juridique

La question est posée de pouvoir s'appuyer sur un benchmark d'autres plateformes territoriales de données. Cela a déjà été engagé dans l'étude 2020-2021 (CIVITEO, DATACTIVIST, dataPublica) et des éléments de comparaison seront approfondis avec la future AMO dédiée.

4.2 Les objectifs du GT

4.2.1 Concernant les évolutions de la gouvernance

Les axes de réflexion sont :

- Proposer et aboutir à une meilleure représentativité des collèges et des représentants,
- Elargir la communauté des acteurs de la data au-delà de la géomatique,
- Améliorer les interactions et favoriser l'usage des données privées d'intérêt général.

Pour cela, il s'agira de :

- Créer les connexions avec la sphère privée
- Etablir un cadre de confiance pour y parvenir
- S'appuyer sur un sujet ou une problématique concrète ? (Tourisme, mobilité, ...)

Cette première réunion a donc pour objet de recueillir vos avis / souhaits / remarques pour orienter le cahier des charges sur les besoins d'évolution de gouvernance et d'appui juridique

4.2.2 Concernant l'appui juridique

L'actualité juridique et la réglementation sur les données évoluent fortement au niveau national et européen (ex : [European Data Act](#)).

De même, de nombreuses lois dans plusieurs domaines métiers ont un fort impact sur les données : Loi Climat et Résilience avec le « Zéro Artificialisation Nette », Loi d'orientation des Mobilité (LOM) sur les données de mobilité, d'accessibilité, par exemple.

Cette mission d'appui juridique a pour objectifs de mutualiser, capitaliser, partager cette veille nécessaire à la connaissance et monter en compétence, voire créer un bien commun.

Le GT et son AMO doit pouvoir répondre de manière plus ciblée à des questions d'ordre juridique, sous la forme de questions / réponses, ensuite capitalisées.

4.3 Présentation du projet de cahier des charges

Le document (9 pages) est présenté par MC SCHOTT et François MATHONNET.

La question est posée de l'opportunité d'une refonte globale de la **gouvernance** (alors que la gouvernance actuelle est récente). Or justement, la gouvernance actuelle n'est pas assez ouverte vers le privé, et la dynamique vers l'ensemble des données numériques est encore assez limitée (historique géodata). De plus, se pose la question d'accueillir dans le cotec d'autres types de structure comme les chambres consulaires (nouveau collège ?). Certaines structures sont peu portées par les données géographiques, alors qu'elles ont pu engager des démarches de gestion et d'ouverture des données.

Le comité technique signale que certains collèges fonctionnent bien (CD), les agglos moins bien (il n'y a pas d'animateur Et de coordination) car les profils des collectivités sont plus diversifiés, et elles sont nombreuses.

S'agissant de l'ouverture vers des acteurs privés, à qui pense-t-on ? D'une part, il existe déjà des prestataires qui produisent des données. D'autre part, il existe des données privées d'intérêt général : comment la rendre disponible ? Par exemple, concernant certains jeux de données de l'énergie, quelques données sont ouvertes en open data (OD), mais cela n'est pas toujours connu. Dans le domaine du tourisme, il serait intéressant de disposer des capacités des hébergements (données privées qui ne sont pas en OD). L'un des objectifs du marché d'AMO est d'identifier quelques acteurs privés, voire de proposer une approche pour une filière, pour identifier les conditions favorables pour que le privé partage les données.

Il pourrait être judicieux, dans ce GT, d'évaluer les coûts d'adhésion et la possible monétarisation de certains services apportés avec les données de DGE.

Concernant le volet « **appui juridique** » du cahier des charges, le GT se pose la question de l'articulation possible avec les DPO. La possibilité d'identifier un réseau des DPO est évoquée.

L'une des attentes du GT est de pouvoir mutualiser (forum ?) les questions/réponses que se posent les acteurs (publics).

Concernant les données de biodiversité, la chambre régionale d'agriculture a déjà fait appel aux services de <https://www.fondationbiodiversite.fr/membre/philippe-billet/>

Enfin, l'une des questions du GT porte sur la responsabilité de la plateforme quand celle-ci diffuse des données privées.

4.4 Prochaines échéances

Les participants s'accordent sur les jalons suivants :

1. Relecture du projet de cahier des charges : avant le lundi 19 septembre 2022,
2. Associer le GT pour la relecture du rapport d'analyse des offres : courant novembre 2022,
3. Programmer une 2^{ème} réunion du GT courant décembre 2022 (date en fonction de la notification du marché d'AMO),

4. Partager (en ligne) un document pour commencer à collecter les questions juridiques que se pose le GT.

4.5 Points divers

Aucun point divers n'est proposé.

4.6 Prochains évènements de DGE

<https://www.datagrandest.fr/portail/fr/actualites/decouvrez-programme-automnal-evenements-datagrandest>